

Communiqué de presse de l'UNSA le 23 Octobre 2007

- Vingt millions d'euros retirés en liquide des comptes de plusieurs banques par les représentants d'une fédération patronale honorablement connue sur la place
- des anciens dirigeants de cette fédération qui s'étonnent que l'on soit choqué par de telles pratiques - qui disent-ils- ont toujours existé, comme si pour eux la répétition des fautes commises valait absolution ;
- un ancien dirigeant du CNPF, M. Gattaz, qui fut pendant des années le patron des patrons qui dévoile l'existence d'une caisse noire que cette même fédération patronale aurait constituée et dont le montant avoisinerait cent soixante millions d'euros ;
- les mêmes dirigeants qui justifient tout cela par la nécessité de « fluidifier le dialogue social » et mettent donc implicitement en cause les organisations syndicales de salariés sans apporter pour l'instant la moindre preuve de ce qu'ils avancent ;
- des organisations syndicales représentatives qui, se sentant toutes éblouées par de tels propos, crient au scandale et protestent de leur innocence ;
- la presse sur la piste des millions envolés et tous de s'interroger sur la façon dont tout cela va finir et de se demander si le discrédit ne va pas s'abattre sur l'ensemble des partenaires sociaux !

Cela se passe en France en octobre 2007.

Ce qu'il est convenu d'appeler l'affaire de l'UIMM (Union des Industries et Métiers de la Métallurgie) dépasse, et de loin, la personne de son président, Denis Gautier-Sauvagnac dont à ce jour, et cela est à souligner, l'intégrité personnelle n'est pas mise en cause.

Au-delà de l'énormité des sommes en jeu, ce qui est sidérant dans cette affaire, c'est la bonne conscience avec laquelle les représentants successifs de l'UIMM assument encore aujourd'hui publiquement par voie de presse ce système de financement

Nous savons nous, à l'UNSA, ce que recèle la face cachée de telles pratiques. Dans les entreprises de la métallurgie, dès que les militants de l'UNSA veulent s'implanter, ils sont systématiquement traduits devant les tribunaux. Pire encore, dans bien des cas, les directions d'entreprises exercent sur eux de telles pressions qu'ils sont mis en demeure d'abandonner leur activité syndicale au sein de l'UNSA et de rendre leur carte. Refuser de céder peut conduire au licenciement. Voilà pourquoi dans de nombreuses entreprises de la métallurgie, nous avons créé des « syndicats clandestins » composés de militantes et de militants qui partagent nos idées mais que nous ne voulons pas exposer inutilement.

Voilà l'état de la démocratie sociale dans la France d'aujourd'hui.

Alors, oui, il faut en finir avec ce qui n'est pas un simple dérapage d'ordre financier mais un système réfléchi et organisé de contrôle et de muselage des organisations syndicales. Ce système a pris dans nombreuses entreprises de la

métallurgie un caractère clanique et féodal digne de la guerre froide et du Yalta syndical qui l'a accompagné.

A l'UNSA, nous n'avons pas attendu ces derniers mois pour demander que l'on remette la démocratie sociale sur ses pieds. Et pour rafraîchir la mémoire de quelques-uns, je voudrais leur rappeler que pendant des années nous avons été les seuls à demander une réforme des règles de représentativité et de financement des organisations syndicales dont tous semblaient s'accommoder

Oui, nous assistons à la fin d'une époque et l'UNSA ne va pas s'en plaindre. Les faux semblants et les demi-réformes ne régleront rien ; c'est à une refondation complète et rapide de notre démocratie sociale qu'il faut avoir le courage de s'atteler.

L'enjeu désormais est de rebâtir un système de relations sociales dans lesquelles les salariés pourront se reconnaître. Il y a là un enjeu démocratique où se joue l'avenir du syndicalisme dans notre pays.

Alain Olive, secrétaire général de l'UNSA